

Revue de presse #47



La revue de presse, la nouvelle rubrique de Voix d'Exils.
Auteur; Damon / Voix d'Exils

Sous la loupe : De plus en plus de personnes issues de l'asile intégrées sur le marché du travail vaudois / Frontex suspend ses activités en Hongrie / Un vol spécial pour l'Éthiopie malgré une mobilisation citoyenne / Génération identitaire sur la sellette ?

De plus en plus de personnes issues de l'asile intégrées sur le marché du travail vaudois

swissinfo.ch, le 27 janvier 2021

Lors d'une conférence de presse en ligne qui s'est tenue le 27 janvier, Erich Dürst – directeur de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (l'EVAM) – s'est réjoui de la progression sur le marché du travail des personnes détentrices d'un permis F (personnes au bénéfice d'une admission provisoire). Si la dynamique est positive depuis plusieurs années, les répercussions du Covid-19 sur leur prise d'emploi s'avèrent quant à elles marginales. Selon M. Dürst, l'an dernier, 1'038 personnes (37%) au bénéfice d'un permis F exerçaient une activité lucrative, contre 990 (35,9%) en 2019. Or, elles n'étaient que 588 (25,7%) il y a trois ans.

Dans la même lignée, le directeur de l'EVAM a souligné que 41% des personnes arrivées en Suisse en 2014 (et même 47% de celles arrivées en 2015 et 2016) ont aujourd'hui un emploi. Les autres cantons constatent des hausses similaires. Ces résultats positifs ont un effet bénéfique important sur l'intégration de ces personnes, mais aussi sur les finances publiques, a également affirmé M. Dürst. L'un des objectifs de l'Agenda Intégration Suisse de la Confédération est donc en voie d'être atteint. En effet, la Confédération a fixé aux cantons un objectif lié à l'emploi : sept ans après leur arrivée en Suisse et le dépôt de leur demande d'asile, 50% des personnes adultes détentrices d'un permis F doivent être durablement intégrées sur le marché du travail. Toutefois, « Si ces chiffres sont positifs, il reste beaucoup à faire » a averti Erich Dürst.

Frontex ne veut pas être complice de la

politique migratoire hongroise

Le 24 Heures, le 27 janvier 2021

Le 27 janvier 2021, l'agence de surveillance des frontières de l'Union européenne – Frontex – a suspendu toutes ses activités opérationnelles sur le terrain en Hongrie. Cette décision fait suite au constat établi en décembre dernier par la Cour de justice de l'Union européenne qui soutenait l'existence de nombreuses failles dans les procédures d'asile du pays. A cet effet, Andras Lederer, membre du Comité Helsinki hongrois (HHC) – un organisme de surveillance non gouvernemental – a déclaré que la décision de Frontex est importante puisque l'agence n'a jamais suspendu ses activités auparavant. M. Lederer estime que Frontex a été forcée de suspendre ses opérations en Hongrie car elle risquait d'être tenue pour « complice » de la politique migratoire hongroise.

Un vol spécial pour l'Éthiopie diligenté malgré une mobilisation citoyenne

RTN, le 28 janvier 2021

La mobilisation en Suisse pour empêcher le renvoi forcé de plusieurs personnes en procédure d'asile déboutées vers l'Éthiopie n'a pas suffi. Le 27 janvier dernier, les principaux concernés (cinq requérants d'asile selon plusieurs organisations) ont pris un vol spécial en direction de l'Éthiopie. L'un d'eux vivait dans le canton de Vaud depuis plusieurs années et y était bien intégré, a relevé Élise Epiney de l'association Stop Renvoi. Du côté du Secrétariat d'état aux migrations (le SEM), on souligne que ce vol spécial était publiquement connu et que plusieurs personnes ont été renvoyées à bord de ce dernier. Alors que le départ du vol était imminent, plusieurs ONG humanitaires ont demandé l'arrêt immédiat des rapatriements forcés depuis la Suisse vers l'Éthiopie. En effet, la situation du pays est jugée

particulièrement précaire par de multiples organisations rappelle la section vaudoise de la Ligue suisse des droits de l'Homme. Le SEM estime pour sa part que les voyages de retour de requérants d'asile déboutés restent possibles malgré la pandémie. L'exécution des renvois n'est donc pas stoppée, mais cela dépend toutefois fortement du pays concerné.

Génération identitaire sur la sellette ?

Le 24 Heures, le 26 janvier 2021

En évoquant la possibilité d'une dissolution de « Génération Identitaire » (GI), le ministre français de l'Intérieur – Gérald Darmanin – a condamné publiquement les agissements du groupe militant. Pour rappel, fin janvier, une trentaine de militants de GI se sont installées au Col du Portillon et ont utilisé un drone pour surveiller la frontière franco-espagnole. Selon un message posté sur les réseaux sociaux de GI, cette action entendait lutter contre le « risque terroriste et migratoire dans les Pyrénées ». Ce mouvement politique a également fait parler de lui en multipliant les démonstrations d'hostilité envers les personnes migrantes à la frontière franco-italienne. A cet effet, plusieurs élus du sud-ouest de la France, dont la présidente socialiste de la région, Carole Delga, avaient demandé au ministère de l'Intérieur la dissolution du groupuscule.

Masar Hoti

Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils